



RESULTAT DU VOTE
Présents ou représentés : 20
Abstentions : 1
Voix favorables : 19
Voix défavorables : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 29/09/2026

DELIBERATION
n° CA 2026_ 72_b

*Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(Ecole de droit de Toulouse)*

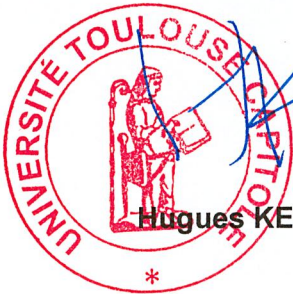
Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,


Hugues KENFACK
*

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 29/09/2026
DELIBERATION n° CA 2026 – 72_b
Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(Ecole de droit de Toulouse))

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
02/07/2026	Choisissez un élément.	911 101	Participation concours Pauline Nicoulaud Prepa Talents
31/08/2026	Subventions	911 001	Subvention à l'association des étudiants « l'amphithéâtre »
31/08/2026	Choisissez un élément.	911 101	Participation concours Vincent Galy Prepa Talents
01/09/2026	Subventions	911 001	BDE week-end d'intégration
31/08/2026	Subventions	911 001	Subvention Académie de législation
XX/09/2026	Autres contrats, conventions, accords	911 101	Convention Prépa Talents (signée sans date)

Ecole de droit